



## Interim pas d'ifm "abandon de poste" pourtant...

Par **juste un interim**, le **28/01/2013** à **17:28**

Bonjour a tous,

j'ai effectuer une mission d'interim du 24/05/12 au 19/10/12.

j'ai en ma possession des contrat qui couvre la période jusqu'au 03/10/12.

donc l'agence m'a fait travailler du 05/10/12 au 19/10/12 sans contrat mais j'ai été payé (fiche de paie).

une attestation pole emploi avec motif de l'arrêt de la mission: Fin de mission TT". MAIS pas les IFM (indemnité fin de mission)

Pole m'emploi me refuse la prise en charge parce que j'ai n'ai pas percus les IFM et pour eux il s'agit d'un abandon de poste.

je téléphone à l'agence interim et là il me disent qu'il s'agit d'un abandon de poste et qu'ils sont en possession dans leur base d'un contrat qui cours jusqu'à décembre 2012. je n'ai bien sur jamais vu ni signé ce contrat et aussi que la société utilisatrice leur a confirmé que c'est un abandon de poste.

Pourtant ce n'est pas du tout ça.

avant la fin de mon contrat initial ( le 03/10/12) j'ai prévenu l'agence et la société que je ne souhaitai pas continuer car j'avais autre chose en vu. On me demande de rester encore quelques temps pour qu'il puisse trouver une autre personne. je leur donne mon accord verbal pour une prolongation jusqu'au 19/10/12. et voilà que derrière mon dos il ont fait un contrat jusqu'en décembre 12. et je repete je ne l'ai pas signé ni vu c'est ce qu'ils disent.

j'ai envoyer un recommandé mais il reste sur leur position

s'il vous plait sui je dans mon droit

si oui qu'est ce que je dois faire